



Le renouvellement de la cible d'inflation accroît la certitude en périodes d'incertitude, selon le gouverneur Poloz

VANCOUVER (COLOMBIE-BRITANNIQUE) – Le renouvellement de l'entente sur le ciblage de l'inflation de la Banque du Canada profitera aux entreprises et aux consommateurs canadiens en leur permettant d'élaborer leurs projets financiers avec une plus grande certitude, a déclaré aujourd'hui le gouverneur, M. Stephen S. Poloz.

Dans un discours prononcé devant le Business Council of British Columbia, le gouverneur a indiqué que l'entente relative au ciblage de l'inflation conclue entre la Banque et le gouvernement fédéral, dont l'application remonte à 25 ans et qui a été renouvelée la semaine dernière, a aidé les Canadiens à prendre des décisions en matière de dépenses et d'investissement avec une plus grande confiance et rehaussé leur niveau de vie.

« Si 25 ans correspondent à un anniversaire d'argent, dans le cas du ciblage de l'inflation, nous avons véritablement touché l'or, estime M. Poloz. Cette approche en matière de politique monétaire a fait ses preuves à maintes reprises, aussi bien en périodes économiques favorables qu'en périodes agitées. »

Le gouverneur a aussi évoqué la période d'inflation élevée et variable que nous avons connue dans les années 1970 et 1980 et qui est à l'origine de l'adoption de cibles d'inflation par le Canada en 1991. Il a rappelé ses effets dévastateurs sur l'économie, alors que l'incertitude compliquait le travail de planification des entrepreneurs et que la hausse des prix érodait le pouvoir d'achat des Canadiens.

Selon le gouverneur, la certitude qu'apporte le régime a contribué à améliorer la tenue de l'économie sous plusieurs rapports, et le fait que le gouvernement fédéral appuie explicitement le but poursuivi par la Banque, à savoir la réalisation d'un taux d'inflation bas, stable et prévisible, donne davantage de crédibilité au régime et accroît son efficacité.

En prévision du renouvellement de l'entente, la Banque a mené des recherches approfondies sur diverses questions, notamment les avantages que pourrait présenter une cible d'inflation plus élevée, en s'appuyant sur l'expérience de la crise financière mondiale et de ses retombées. Ces études ont montré que les coûts d'un relèvement de la cible dépasseraient les avantages potentiels. La Banque a aussi cherché des façons d'intégrer les risques pesant sur la stabilité financière dans la conduite de la politique monétaire. Il est ressorti que ce sont les politiques macroprudentielles qui conviennent le mieux pour remédier aux préoccupations liées à la stabilité financière, la politique monétaire restant ainsi principalement axée sur la cible d'inflation. L'entente conclue avec le gouvernement du Canada concernant le ciblage de l'inflation implique que toutes

les politiques économiques – y compris monétaire, budgétaire et macroprudentielle – peuvent fonctionner en complémentarité, a expliqué M. Poloz.

« Le renouvellement de l'entente sur le ciblage de l'inflation nous permet de poursuivre sur notre lancée pendant une autre période de cinq ans. Nous continuerons d'observer et d'apprendre, de poser des questions et de nous assurer que notre politique monétaire est vraiment aussi efficace que possible jusqu'au prochain renouvellement, en 2021 », a conclu le gouverneur.